

Séance du : 12 avril 2023

n° 11_2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à 17 heures 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 6 avril 2023, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 12 avril 2023 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 7 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence du quatrième Vice-Président Mr Serge SERRANO.

M. Bertrand GELI est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT.

Serge BARTHES, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, François DEMANGEOT, Michel FERRET, Bertrand GELI, Dominique GUIRAUD, Pierre MONOD, Serge SERRANO, Raymond VELAND

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Philippe HEDIN

En exercice : 63

Présents : 14

Avaient donné pouvoir :

Olivier GUERRA à Virginie MIR

Nombre de voix : 15

Excusés :

Sophie ADROIT, Sandrine CAMPGUILHEM, Catherine LATCHE,

Pascal ASSEMAT, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Laurent HOURQUET, Jean-François IMBERT, Olivier JULLIN, Alain MERCIER, Marc METIFEU, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Hervé RAMONDA, Alain SCHMIDT

Objet : Affectation du résultat 2022 du PETR du Pays Lauragais

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,
 Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
 Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	23 941,11
- un excédent reporté de :	138 217,35
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	114 276,24
- un excédent d'investissement de :	158 590,17
- un excédent des restes à réaliser de :	137 356,75
Soit un excédent de financement de :	295 946,92

Le Comité Syndical, réuni sous la Présidence de M. Serge SERRANO DÉCIDE à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

• RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	114 276,24
• AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
• RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	114 276,24
• RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) - EXCEDENT :	158 590,17

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus à l'unanimité,
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait certifié conforme.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 12 avril 2023

Pour le Président empêché
 Le Vice-Président

Serge SERRANO